

*Initiatives ministérielles*

Dans des endroits comme Kamloops, que j'ai l'honneur de représenter dans cette enceinte, on nous a dit que nous pourrions profiter de toutes sortes de services supplémentaires.

• (1210)

On nous a affirmé que si nous pensions profiter déjà d'un bon service avec Pacific Western, nous n'avions qu'à attendre la déréglementation. Nous pourrions alors bénéficier de toutes sortes d'autres services.

Nous avons maintenant droit à de tous petits avions et c'est le pilote lui-même qui vous accueille à bord, monsieur le Président. Vous prenez place dans l'avion et, après vous être fait secouer au-dessus des Rocheuses, vous atteignez Calgary. C'est une amélioration par rapport au service d'avions à réaction sur lequel nous pouvions compter pour nous rendre à Calgary.

À l'époque, les horaires étaient fort variés. À l'heure actuelle, monsieur le Président, il faut vraiment planifier à l'avance son itinéraire pour se rendre à Kamloops en une journée. En d'autres termes, la qualité du service s'est détériorée.

On nous a dit également que les prix allaient baisser, que l'accroissement de la concurrence entraînerait des économies pour le consommateur. Cela a bien été le cas pendant quelques semaines. Vous pouviez, en effet, faire une bonne affaire sur les billets d'avion.

Par contre, à l'heure actuelle, un aller retour entre Kamloops et Calgary coûte à peu près le même prix qu'un aller retour entre Kamloops et Londres, en Angleterre. Les gens commencent à penser qu'ils devraient peut-être aller faire leurs achats de Noël en Europe. Toutes les promesses qui ont été faites aux consommateurs ne se sont absolument pas matérialisées. On constate que les gens sont bien loin de profiter de la déréglementation dans le secteur des transports.

Je pourrais également vous parler du transport ferroviaire. Bien entendu, des localités entières ne peuvent tout simplement plus profiter du service ferroviaire, et je pense que nous en sommes maintenant tous conscients. C'était là une grave erreur. Je pense qu'au moins certains ministériels le reconnaissent. Ce n'est pas le cas de tout le monde. C'est le secteur des transports.

Lorsqu'on se penche sur la déréglementation et lorsqu'on cherche à voir les avantages qu'elle offre aux gens dans le secteur des transports, par exemple, on s'aperçoit qu'elle n'apporte pratiquement rien de plus. En fait, cela ne fait qu'empirer les choses, mais certaines personnes en tirent un avantage. Les grosses entreprises de transport, surtout les multinationales, seront avantagées.

Les sociétés américaines de camionnage l'ont été. Mon petit doigt me dit que la politique des espaces aériens ouverts profitera aux compagnies aériennes américaines qui auront dorénavant accès au marché canadien. C'est dire que cela profite à quelqu'un, surtout aux grosses légumes de ce secteur.

Quels sont les effets de la déréglementation? Prenons un autre exemple. Il n'est pas nécessaire de chercher bien loin. Prenons le cas des sociétés d'épargne et de crédit aux États-Unis. Dans le cadre de la politique économique du président Reagan, le gouvernement américain a décidé, peut-être pour des motifs parfaitement honnêtes, de revenir à la charge avec l'idée de déréglementer les institutions financières.

Les sociétés d'épargne et de crédit sont un échec complet. Elles disparaissent les unes après les autres, et il y a des gens qui ont perdu toutes leurs économies. Je ne crois pas nécessaire d'expliquer aux députés qui se tiennent un tant soit peu au courant de ce qui se passe dans le milieu des finances que les sociétés américaines d'épargne et de crédit ont été un vrai désastre pour les personnes qui ont fait affaire avec elles.

Il est vrai que certains ont fait fortune en faisant fructifier leurs avoirs dans les sociétés d'épargne et de crédit pour ensuite les retirer avant qu'elles ne fassent banqueroute. Il reste néanmoins que l'Américain ordinaire qui place ses économies dans pareille institution perd presque tout.

On trouve au Canada même des exemples des pressions qui s'exercent aujourd'hui. Un certain nombre de sociétés de fiducie canadiennes ont dû fermer leurs portes. Nous avons été témoins de la fermeture de banques dans l'ouest du Canada ce qui a occasionné des pertes catastrophiques pour tant de gens, et des mesures prises pour renflouer certaines institutions afin de dédommager les déposants.

Il faut en parler au cours de l'étude du projet de loi C-83. Ce projet de loi a été présenté à la Chambre en septembre par le ministre d'État aux Finances. Il nous a alors expliqué le but du projet de loi. C'est à cela que sert la première lecture.

Je veux en rappeler ici l'objet parce que je suis absolument certain que le gouvernement finira par faire adopter ce projet de loi. Celui-ci va déréglementer l'industrie. Il va briser les quatre piliers sur lesquels se fonde le secteur financier canadien.

Je signale avec une certaine fierté que le Canada est célèbre dans le monde entier pour ses institutions financières solides et raisonnablement bien réglementées. Notre système fait l'envie de nombreux pays.